



**Très bon week-end à toutes et tous !**

---



## **Syndiquez-vous dès maintenant pour la prochaine année scolaire 2018-2019.**

N'attendez pas. Pour permettre au SNUipp d'être plus fort encore, pour participer à la construction des revendications,

pour avoir un outil de défense individuelle et collective plus efficace ... Syndiquez-vous !

**Au moment où le paritarisme est menacé de disparition, l'urgence est de se retrouver toujours plus nombreux !**



***Cliquez ici pour adhérer en ligne***

## **2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°80**

**Sommaire : hors classe, CAPD, Mouvement , APPEL INTERIM DIRECTION, APPEL Postes à profil, carte scolaire, classe exceptionnelle, Action sociale, Paritarisme, laïcité,**

**Lu au BO (Nouvelle-Calédonie), Agenda.**

---



## **Hors classe : les questions qui fâchent !**

**Calendrier des opérations, ratio promus-promouvables, situation des retraitables, formulation des avis, égalité professionnelle...la campagne 2018 d'accès à la hors classe ne se déroule pas dans la sérénité. Quelques explications.**

Un accès à la hors classe pour toutes et tous les professeurs d'école : c'est la promesse inscrite à l'agenda ministériel suite à la déclinaison Éducation nationale du protocole d'accord PPCR mis en place par le précédent gouvernement. Un protocole d'accord qui représente des avancées importantes pour les fonctionnaires en termes de déroulement de carrière et de rémunérations.

Pourtant, et alors que les opérations d'accès à cette hors classe sous leurs nouvelles modalités sont lancées , plusieurs questions d'importance restent en suspens. Le SNUipp-FSU continue d'intervenir auprès du ministère et des inspections académiques pour que les engagements soient tenus.

[Lire la suite](#)

---



**CAPD 30 mai 2018: les élu-es du SNUipp-FSU vous rendent compte**

**Ordre du jour principal :**

- passage à la hors classe**
- Questions diverses posées par le SNUipp-FSU**  
(situations individuelles; ineat/exeat)

**Dotation académique : 418 possibilités**

**Pour le 06 : 207 possibilités**

**1562 promovables**

**Déclaration liminaire du SNUipp-FSU : [ICI](#)**

**LIRE le [compte-rendu complet ici](#)**

---



## Mouvement : suites ...

### Le SNUipp-FSU vous informe et vous accompagne !

Tout au long du mouvement, vous pourrez compter sur nous à nouveau cette année. Malgré une actualité très chargée, les militant(e)s du SNUipp sont sur tous les fronts, dans l'action mais aussi l'aide, l'information, le conseil. Pas de fausse promesse mais l'engagement d'un suivi personnalisé de chaque collègue dans un souci également d'équité entre tous.

**419 collègues restent sans affectation au TD avec donc participation au mouvement à Titre provisoire.**

#### **APRES Le mouvement à TD**

- TOUTES les infos, les démarches dans notre BULLETIN spécial Mouvement pour les suites du mouvement, sur notre site :

### Le dossier mouvement du SNUipp ici



### Calendrier Mouvement TRS

Début juin: mouvement TRS Pour les personnels nommés TRS à TD

Circulaire Mini Mouvement TRS la semaine prochaine

7 juin: publication des fractions de postes

du 11 au 14 juin: réunions chez les IEN

Capd 3 juillet

## Calendrier : la suite...

- En JUIN aussi (date à définir) : groupe de travail à l'IA : étude des demandes d'interim de direction ; étude des demandes de délégation dans l'ASH
- A compter du 21 juin : groupes de travail à l'IA / affectations mouvement provisoire
- 3 juillet 2018 : Capd mouvement provisoire
- 3 ème Mouvement (manuel) : Fin AOUT 2018 Puis Capd en septembre



## MOUVEMENT A TITRE PROVISOIRE

Fiche d'extension à compléter et à renvoyer à l'IA AVANT le 13 JUIN

[Elle est ici](#)

**Les groupes de travail pour le mouvement provisoire commencent le 21 juin prochain.**

Tous les collègues sans affectation au TD doivent compléter la fiche d'extension de vœux Mouvement 2018 et la retourner **par courrier postal uniquement** à l'IA à DSDEN des Alpes Maritimes – service DIPE II – 53 avenue cap de croix – 06181 Nice Cedex 2

**Nous conseillons à toutes et tous de joindre un courrier pour préciser les demandes, les souhaits, les types de postes, les secteurs géographiques, les problématiques éventuelles ...**

**COPIES au SNUipp pour suivi (fiche + courrier)**



**POUR INFORMATION, sur notre site, la liste des POSTES VACANTS (actualisée au 1er juin) pour le mouvement à titre provisoire ...**

A NOTER que les postes ci dessous sont à la fois ceux restés vacants après le TD mais aussi des postes qui se libèrent que pour un an pour diverses raisons (départs en congé

de formation, en congé parental, en formation Cappei ...). S'y rajouteront aussi les fractions non obtenues dans le cadre du mini mouvement des TRS à TD.

## Liste que nous actualiserons au fur et à mesure des informations et qui est donc loin d'être exhaustive ...

Comme pour le mouvement à TD, ne demandez pas que les postes inscrits sur cette liste, d'autres postes vont se dégager au fur et à mesure, y compris peut être la veille des groupes de travail... Dans le courrier joint il s'agit de cibler, au delà de quelques postes précis, les secteurs géographiques souhaités, les types de postes souhaités ou non, les problématiques éventuelles (familiales, personnelles, médicales ...)

## Le dossier mouvement du SNUipp ici



### A NOTER

- Suite à l'appel au vivier, le poste de PDMQDC de Crabalona à Grasse a été pourvu; de même le poste "scolarisation des enfants de moins de 3 ans" à l'école Cannes Vial maternelle (*appel à suivre pour les 2 autres postes "moins de 3 ans" sur Nice*)

\* DIRECTIONS : 2ème mouvement directeurs à TD: ont été pourvues à TD Vallauris Mistral et Nice Mantéga élémentaire



### INTERIM de DIRECTION

Fiche à compléter et à renvoyer à faire viser par l'IEN de circonscription pour avis ET à retourner avant le 11 juin 2018 au service DIPE II par mail à: [ia06-dipe2@ac-nice.fr](mailto:ia06-dipe2@ac-nice.fr) (uniquement via votre mail académique pour garantir le bon acheminement du message) ou par courrier à l'adresse suivante :DSDEN des Alpes Maritimes- Service DIPE II- 53 avenue cap de croix – 06181 Nice cedex 2-

### COPIES au SNUipp-FSU pour suivi

Un groupe de travail se réunira par la suite à l'IA pour étudier les demandes; priorité à un adjoint de l'école si avis favorable de l'IEN. Si plusieurs candidatures, elles sont départagées au barème mouvement "direction".

Tout est ICI



**APPELS candidature: Avant le 6 juin**

**Copies au SNUipp-FSU**

- CPD Dialogues pédagogiques et de gestion
- Coordonnateur Casnav

**Tout est [ICI](#)**



*Effectifs : campagne du SNUipp-FSU*

## **Carte scolaire urgent - phase d'ajustement de juin 2018**

Le SNUipp-FSU 06 poursuit sa campagne nationale sur la carte scolaire pour réclamer la généralisation de la baisse significative des effectifs : **#PasPlusde25 par classe** et

**#PasPlusde20 en Education Prioritaire**. Dans la perspective de la phase d'ajustement de juin 2018 (**Groupes de Travail les 12 et 14 juin, CDEN le 15 juin**), le SNUipp-FSU 06 met à

disposition des écoles les fiches de suivi pour instruire les dossiers et soutenir les revendications des professeurs des écoles pour une école de la réussite de tous.

**[Lire ici et télécharger les fiches de suivi syndical](#)**



## Deuxième campagne classe exceptionnelle pour le 1/ 9/ 2018: 154 possibilités pour l'Académie

118 au titre du vivier 1  
36 au titre du vivier 2

Notre dossier

Date CAPD : fin juin

---



Le 30/05/2018 a eu lieu une **commission permanente d'action sociale (CPAS)**. Elle a accordé des aides exceptionnelles pour un montant global de 7 200 euros et deux prêts à taux 0 pour un montant global de 1 560 euros. La prochaine CPAS est prévue le 3 juillet 2018. Si vous êtes en situation financière préoccupante n'hésitez pas à demander un rendez-vous aux assistantes sociales du rectorat.

<http://www2.ac-nice.fr/cid92199/contacter-le-service-social-de-l-academie-de-nice.html>

Contactez nous pour obtenir une aide dans vos démarches.

---



**Le ministère vient de publier un vade-mecum laïcité à usage des établissements scolaires.** Rien de bien nouveau dans un document qui vient remplacer le livret précédent édité en 2015. Sur ce sujet sensible, les prescriptions ne peuvent se substituer à une véritable formation.

[Lire la suite](#)

---



## **Bientôt seul(e)s face à l'administration ?**

### **Attaque frontale contre le Paritarisme !**

Le projet présenté par le gouvernement dans le cadre de la concertation Action Publique 2022 réduit considérablement le rôle des commissions administratives paritaires. Inacceptable pour le SNUipp et la FSU qui dénoncent cette volonté de s'affranchir du contrôle des élus du personnel, essentiel pour assurer la transparence et la régularité de toutes les opérations qui concernent la mobilité et la carrière de chaque agent de la Fonction publique.

Lors d'un groupe de travail réuni le 25 mai dans le cadre du chantier « Dialogue social » de la concertation Action Publique 2022, le gouvernement a présenté aux organisations syndicales son projet portant sur l'évolution des instances dans lesquelles siègent les représentants des personnels (CAP, CCP). Sous couvert de simplification d'un fonctionnement jugé trop lourd, le projet recouvre en fait une véritable remise en cause du paritarisme et du rôle des représentants des personnels.

#### **Les commissions administratives déssaisies**

L'une des pistes envisagées porte sur la suppression de toute compétence des CAP en termes de mobilité, de mutation et de changement de position statutaire (détachement, disponibilité, intégration/réintégration, démission). Autre élément du projet, la CAP ne serait plus consultée sur l'établissement des listes d'aptitude et des tableaux d'avancement annuels nominatifs, mais sur les seuls critères collectifs d'inscription sur la liste ou le tableau. Les représentants en CAP seraient simplement destinataires des listes des opérations réalisées et des agents retenus. Toutes les mesures individuelles favorables (titularisation, acceptation de la démission) échapperaient à la compétence de la CAP qui se transformerait en une instance de recours pour les décisions défavorables aux agents.

#### **Un rôle essentiel pour les personnels**

Le projet gouvernemental représenterait un bouleversement complet du fonctionnement actuel de la Fonction publique ouvrant la porte à l'arbitraire et à l'opacité en matière de gestion des personnels. Dans l'éducation nationale et dans le premier degré notamment, les élus du personnel font un important travail de vérification des données individuelles, des barèmes utilisés pour le mouvement, les promotions, faisant corriger de nombreuses erreurs et injustices pour chaque opération. Ils sont par ailleurs des experts des règles en vigueur, connaissent très bien la réalité du terrain, les cas individuels et sont un support précieux pour permettre à l'administration de prendre des décisions équitables et respectueuses des personnels. D'autre part leur présence et leur action dans les CAP leur permettent de rendre compte du fonctionnement de ces instances et d'y faire valoir la transparence et l'équité qui sont pour le SNUipp-FSU des valeurs fondamentales.

## Un projet inacceptable qui doit être retiré

Face à un projet qui va jusqu'à évoquer la « suppression éventuelle du paritarisme, à l'exception des questions disciplinaires » et qui constitue une attaque frontale contre les droits des fonctionnaires, le SNUipp-FSU et la FSU affirment leur totale opposition et demandent au gouvernement de renoncer au texte proposé. Sur cet enjeu essentiel, ils travaillent à construire une réaction unitaire en associant l'ensemble des personnels.

### La réaction de la FSU ici

---



## Retraités ; dans l'action le 14 juin !

Malgré un léger recul du gouvernement, la hausse de la CSG continue de peser sur le pouvoir d'achat des retraités. La FSU et huit autres organisations appellent à manifester le 14 juin et proposent une pétition pour mettre fin à cette injustice.

Après les manifestations du 15 mars qui avaient vu d'importants cortèges de retraités dénoncer la hausse de la CSG et la baisse leur pouvoir d'achat, le Premier ministre a reconnu qu'il fallait "corriger le dispositif" pour les "100.000 foyers de couples retraités" dont les revenus sont "juste au-dessus" du seuil retenu. Un premier recul trop limité pour les neuf organisations (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR, LSR et UNRPA) d'autant plus que son application n'est annoncée que pour la prochaine loi de finances et donc pas avant 2019.

[Lire la suite](#)

---



## Lu au BO n°22 du 31 mai 2018

[Mouvement](#) : **Mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des personnels enseignants du premier degré spécialisés - rentrée scolaire de février 2019**

---



## **AGENDA provisoire**

### **JUIN**

Date à définir: CAPD classe exceptionnelle / Campagne 2018

Date à définir: groupe de travail délégations dans l'ASH + Interim de direction

7 juin: publication fraction Mouvement TRS

Du 11 au 14 juin: réunions TRS chez les IEN

12 et 14 juin: groupes de travail Carte scolaire

14 juin: action Retraité-s

15 Juin: CDEN

19 juin: stage syndical SNUipp-FSU/SNES-FSU AESH et CUI AVS

A compter du 21 Juin: groupes de travail / mouvement à titre provisoire

### **JUILLET**

3 juillet: CAPD mouvement à titre provisoire; étude des refus de temps partiel (seconds entretiens)

---



## **SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook**

**SNUipp-Fsu 06** : <http://06.snuipp.fr> -

Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr) Adresse : 34 avenue du docteur

Ménard 06 000 Nice - Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)

